

DEPECHE DE PRUNIERS

Informations Municipales Décembre 2024



Le Complexe Sportif.

EDITORIAL

Après de nombreux aléas, les travaux de notre bâtiment associatif ont été terminés en temps et en heure pour accueillir le festival Rural-Zik 2024, manifestation qui n'a malheureusement pas bénéficié d'une météo favorable mais qui a tout de même drainé un public important.

Les autres associations, Football, Ping-pong, familles rurales... ont pris possession des lieux en bons utilisateurs et sont satisfaits de ce nouvel équipement flambant neuf...

Suite à la décision de votre Conseil Municipal de rejeter l'installation de parcs éoliens, un projet agricole d'ampleur est actuellement en phase de concertation auprès des pouvoirs publics et des instances officielles, ce projet inclut des terrains agricoles communaux et permettrait, en cas de réalisation, d'améliorer significativement nos capacités d'autonomie en termes financiers.

Pour les autres investissements importants :

- La réfection totale de la voirie attenante au terrain de football
- La réfection de la voirie et fossés entre « Les Bindets » et « La Chapelle »
- L'acquisition d'un tracteur pour le fauchage et le broyage

Quelques lignes moins agréables pour signaler des incivilités qui ne doivent pas perdurer.

Notre point propre situé « rue des ormes » fait l'objet de dépôt de déchets divers, comme son nom l'indique, un point propre est un lieu qui doit rester « propre » et ne pas être utilisé comme une déchetterie.

Notre réseau d'assainissement est régulièrement pollué par le rejet massif de lingettes désinfectantes... **Les lingettes doivent impérativement être jetées dans les sacs noirs et en aucun cas dans les toilettes.** Un afflux de ces déchets dans notre réseau pourrait provoquer une obturation avec toutes les conséquences qui en découlent, refoulement dans le milieu naturel et dans les toilettes des habitations....

Nous terminons cet éditorial en souhaitant la bienvenue à notre nouvelle employée technique, **Gwendoline BOIRON**, embauchée le 1^{er} décembre 2024.

Et nous vous attendons à la salle des fêtes,
le **vendredi 10 janvier 2025 à 18 h 30** pour débiter une nouvelle année, dans la bonne humeur.

Le Conseil Municipal vous souhaite un joyeux Noël et vous présente ses Vœux de santé et bonheur pour l'Année 2025.

Le Maire,
Serge BOUQUIN.

DÉCISIONS ET RÉALISATIONS DE L'ANNÉE

CRÉATION D'EMPLOI

Suite à la vacance d'un poste d'agent technique depuis août 2024, le Maire a été autorisé à recruter un nouvel agent au service de la Commune au 01/12/2024 par voie de mutation.

COMPLEXE SPORTIF - STADE

Bâtiment sous alarme anti-intrusion, prioritaire aux associations locales, à l'école ...

Une barrière a été installée à l'entrée, n'empêchant pas l'accès aux piétons.

Il a été décidé d'acquérir des équipements pour l'espace multi associatif et pour la salle polyvalente ; ils ont été financés par la subvention Fonds d'Action Rurale 2024 et les fonds propres de la Commune. La CCCB a participé à cet investissement à hauteur de 25 000€.

BÂTIMENTS COMMUNAUX

** Presbytère **

Après diverses visites concernant l'état des lieux du presbytère, le Conseil Municipal a décidé de sa mise en vente et des diagnostics indispensables à cette cession. L'acquisition en est proposée, dans un premier temps, au locataire actuel. Le locataire n'ayant pas donné suite, la Commune a signifié la résiliation de son bail le 26 août 2024 pour la vente à suivre.

** 4 et 6 Rte de Châteauroux **

Les logements situés « 4 et 6 Rte de Châteauroux » ayant été libérés de leur locataire, le Conseil Municipal a également décidé de les céder.

ADRESSAGE

Il était important de dénommer les voies et lieux-dits de la commune pour faciliter l'adressage : pour le déploiement de la fibre, faciliter ou améliorer l'intervention des secours, la délivrance du courrier et des livraisons...

En 2022, le Conseil Municipal a autorisé l'engagement des démarches préalables à la mise en œuvre de la dénomination et du numérotage des voies, pouvant être réalisés en interne ou confiés à un prestataire,

Le Conseil Municipal a approuvé la dénomination des voies et des lieux-dits indiqués dans les tableaux en annexes réalisés par la Poste. Pour les personnes concernées par le changement de numérotage, un certificat leur sera prochainement envoyé.

TRACTEUR

La commune a dû faire face au remplacement du tracteur qui nécessitait des réparations trop coûteuses.

DIVERS

*** Refus de transfert de police de la publicité du Maire au président de la Communauté de Communes de Champagne Boischauts.

*** Adhésion au groupement de commandes « Pôle Energie Centre » pour achats Electricité et gaz naturel.

PROJETS 2025

**** Cimetière ****

Des travaux de clôture du cimetière sont jugés indispensables, ils seront réalisés en 2025 avec demande d'aide financière.

**** Eglise ****

Des travaux de toiture de l'église et des sacristies sont prévus pour un montant de 34 066.00 HT
Les Demandes de Subventions DETR et Conseil Départemental ainsi que les Fonds propres, financeront ce projet.

VIDEOPROTECTION

L'aide au titre du Fonds Interministériel de prévention de la délinquance peut financer la vidéosurveillance à hauteur de 80 voire 90%. Un projet peut être établi, une étude avec les services de gendarmerie est en cours.

Suivant le territoire à couvrir et la définition de points de surveillance, en l'attente de devis, le projet sera mis en œuvre après demande de subvention.

FORET COMMUNALE

Une partie des travaux proposés par L'Office National de Forêts, sur la parcelle n°11 (devis d'un montant total de 6 739€) a été acceptée par le Conseil Municipal.

CHÂTEAU D'EAU

Des travaux seront à programmer sur la cuve pour un montant de 58 000€, qui ne sont pas éligibles à la participation de l'Agence de l'Eau.

ENERGIES RENOUVELABLES

**** Zones d'Accélération du Développement des Energies Renouvelables (ZADER) ****

Le Conseil Municipal a identifié les zones d'accélération ENR de la façon suivante :

- autoriser l'installation de structures dédiées aux énergies photovoltaïques au sol et sur toiture, ainsi qu'à l'agrivoltaïque sur l'intégralité du territoire,
- interdire toutes autres formes d'énergies renouvelables sur tout le territoire EOLIEN – METHANISATION – BIOMASSE etc...

**** Parc Agrivoltaïque ****

Le Conseil Municipal a accepté le projet d'implantation par la Société GP Joule France d'un parc photovoltaïque installé sur des parcelles communales.

L'avis favorable des élus comporte le projet de convention de mise à disposition des parcelles avec promesse de bail, représentant un accord pour les études préalables à la réalisation du projet ; un bail définitif pourra ensuite être signé devant Notaire (Frais à charge de la Société). Une présentation des diverses études a été faite au Conseil Municipal du 21/11/24 pour poursuivre le projet.

QUELQUES CHIFFRES ...

	Résultats clôture 2022	Exercice 2023		Résultats exercice 2023	Clôture 2023	Budget 2024
		Recettes	Dépenses			
BUDGET COMMUNE						
Investissement	32 367.96	261 584.97	-187 881.32	73 703.65	106 071.61	766 014.00
Fonctionnement	166 118.08	449 560.04	-382 114.51	67 445.53	233 563.61	507 936.09
BUDGET SERVICE DES EAUX						
Investissement	77 971.96	56 757.90	-10 826.63	45 931.27	123 903.23	143 100.00
Fonctionnement	25 434.84	63 533.48	-70 999.46	-7 465.98	17 968.86	88 400.00
BUDGET ASSAINISSEMENT						
Investissement	-13 632.62	47 129.62	-37 152.49	9 977.13	-3 655.49	66 955.49
Fonctionnement	2 441.05	73 782.81	-38 721.94	35 060.87	37 501.92	98 500.00
BUDGET LOTISSEMENT						
Investissement	14 235.04	25 219.96	-25 219.96		14 235.04	40 424.74
Fonctionnement	-20 030.26	25 219.96	-25 219.96		- 20 030.26	52 229.96

ATTRIBUTIONS DES SUBVENTIONS	2024		
Banque alimentaire de l'Indre	50		
Ass. Sportive tennis de table	550	Musique en Boischaud-Marche	60
Jeunesse Sportive de Pruniers (foot)	2 550	Les Petissons	250
Familles Rurales	550	Coopérative Scolaire	800
Rural'zik	550	TOTAL	5 360

ETAT CIVIL

Naissances



Marceau DUPONT

né le 25 décembre 2023

MARIAGES



Grégory CAJET et Emilie GOLLIOT le 24 août 2024

Mathieu DUMESNIL et Samantha RENAUD le 13 juillet 2024

Jean-François TOURRET et Marie-Claude MERIBAULT le 15 juin 2024

Décès

Dominique TAZÉ

le 10 Octobre 2024

Jeannine NICOT épouse BOURSIER

le 6 octobre 2024

Solange AUDOUX Solange veuve PERROCHON

le 1^{er} octobre 2024

Marcel TEISSEDRÉ

le 25 septembre 2024

Jean-Luc KOPALA

le 14 août 2024

Christian LEMAIRE

le 15 janvier 2024

INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE

La Mairie fermera exceptionnellement les 24 et 31 Décembre à midi.



AGENCE POSTALE COMMUNALE

Pour un bon fonctionnement, les colis et courriers en instance sont à retirer, uniquement aux heures d'ouverture de l'APC ci-contre.

Merci de votre compréhension.

MARDI MERCREDI JEUDI ET SAMEDI
DE 9H00 A 11H30

VENDREDI
DE 9H00 A 11H30 ET DE 14H00 A 17H30

SICTOM

CONTAINERS ORDURES MENAGERES - RUE DES ORMES

Les Containers pour ordures ménagères situés au début de la rue des Ormes, près de l'atelier municipal, sont exclusivement réservés aux personnes résidant « Rue des Ormes ».

DEPOT LES CHAUMES - RAPPEL

Suite à des incivilités le dépôt des Chaumes a été fermé.

Voici les horaires de la déchetterie de Vouillon:

Vouillon
Route de Lignières

Lundi et Vendredi : 9h15-12h et 13h45-17h30
Samedi : 9h-12h et 13h30-17h30

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent être déposées toute l'année en mairie ou en ligne. Le Ministère de l'Intérieur a mis en ligne, sur service-public.fr, un outil particulièrement utile : une téléprouce permettant à tout électeur de savoir s'il est inscrit sur la liste électorale de sa commune puis de s'inscrire en ligne si tel n'était pas le cas. La procédure est simple et la réponse très rapide, elle apparaît en quelques secondes :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

CYCLOTOURISME

Samedi 7 septembre 2024, le Pays d'Issoudun et de Champagne Berrichonne a signé une convention « Territoire vélo » avec la Fédération Française de Cyclo Tourisme. Ce label valorise la pratique du vélo et son développement sur le Pays.

M. André Laignel, Président du Pays et M. Jean-Pierre Jouhaud représentant Mme Martine Cano, Présidente de la FFCT ont signé cette convention en présence de Jean-Claude Nouhant, Président de la section cyclo tourisme de l'ACBB, club vélo d'Issoudun et de Danièle Rault, Présidente du club Cyclo de Vatan.

Après près de 2 années de collaboration entre le Pays d'Issoudun et de Champagne Berrichonne, les différentes communes, les 2 offices de tourisme d'Issoudun et de Vatan et les 2 clubs Cyclos adhérents à la FFCT, le but est atteint: de nouvelles structures, pistes cyclables, accueils vélo ... et de nombreux circuits de 10 (pour les familles) à plus de 100 km pour les plus avertis attendent les cyclistes de tout âge et de toute pratique, déplacements journaliers pour le travail ou la vie courante ou vélo pour le loisir sur route, vtt et aussi gravel.





La Rur@linette

2025 - secteur SUD EST



JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
Vicq Exempt Lundi 6	Vicq Exempt Lundi 3	Vicq Exempt Lundi 3	Vicq Exempt Lundi 7	Vicq Exempt Lundi 5	Vicq Exempt Lundi 2
Saint Aout Mardi 14	Saint Aout Mardi 11	Saint Aout Mardi 11	Saint Aout Mardi 8	Saint Aout Mardi 13	Saint Aout Mardi 10
Arthon Mardi 21	Arthon Mardi 18	Arthon Mardi 18	Arthon Mardi 15	Arthon Mardi 20	Arthon Mardi 17
Pruniers Mardi 28	Pruniers Mardi 25	Pruniers Mardi 25	Pruniers Mardi 22	Pruniers Mardi 27	Pruniers Mardi 24

CONTACTEZ-NOUS : 07 88 83 29 82 ou ruralinette@famillesrurales.org

LE PRINCIPE ?

Ouvert à tous et entièrement gratuit, la Rur@linette est un service itinérant qui vous accompagne dans vos démarches administratives et numériques.

OU ET QUAND ?

Sur le parking de la mairie de Pruniers
De 10h à 12h30 et de 13h30 à 16h
tous les 4^{ème} mardi du mois.

LA RUR@LINETTE

au plus près de vous !

Un Service d'Accueil Numérique Itinérant
France Services

NOS ACTIONS

- Création de compte (Ameli, Impôts, boîte mail, CAF, France travail,...)
- Demande de carte grise, de permis, de retraite, de prime d'activité, carte d'identité, passeport, ...
- Interlocuteurs direct avec nos partenaires pour suivre vos dossiers
- Réalisation de CV, Aide dans la recherche d'emploi

CONTACTEZ-NOUS

Pour plus d'informations ou prendre rendez-vous :

☎ 07.88.83.29.82

✉ ruralinette@famillesrurales.org

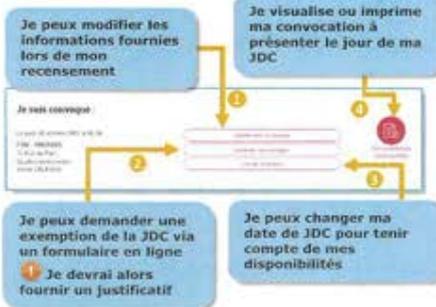
facebook

La Ruralinette



ZOOM SUR LE BLOC « MA SITUATION »

JE PEUX AGIR SUR LES INFORMATIONS DE MON DOSSIER



UNE FOIS MA JDC EFFECTUÉE, JE PEUX RÉCUPÉRER MON ATTESTATION DE PARTICIPATION

MA MESSAGERIE



BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT C'EST OBLIGATOIRE

MERCI DE VOUS
ADRESSER A LA
MAIRIE DE
PRUNIER



MON ESPACE PERSONNALISÉ DIRECTEMENT SUR MON SMARTPHONE GRÂCE AU QR CODE.



- 1/ JE TÉLÉCHARGE UNE APPLICATION LECTEUR DE QR CODE SUR MON SMARTPHONE.
- 2/ JE SCANNE CE QR CODE AVEC MA NOUVELLE APPLICATION.
- 3/ JE SURFE SUR LE SITE GRÂCE À MON SMARTPHONE ET JE PROFITE IMMÉDIATEMENT DES SERVICES DU NOUVEAU SITE.



Ministère de l'Intérieur
Mairie de Prunier
1 rue de la République - 42100 Prunier
Téléphone : 04 77 58 21 32 - 04 77 58 21 33
E-mail : mairie@prunier.fr



Journée Défense et Citoyenneté

L'organisation de ma JDC,
maintenant c'est en ligne !



Comment utiliser majdc.fr ?
Mon mini-guide

16 ans et 25 ans | 24 heures en français | 24x7

RENDEZ-VOUS SUR majdc.fr

Ministère de l'Intérieur | Mairie de Prunier

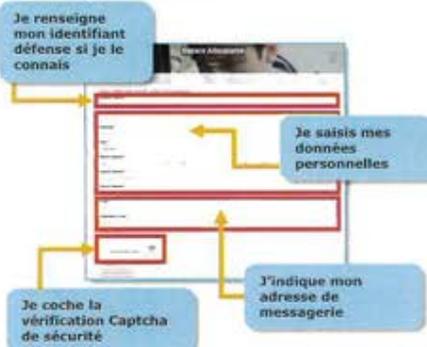
COMMENCER AVEC majdc.fr

SUR LA PAGE D'ACCUEIL, JE DISPOSE DE DEUX MOYENS DE CONNEXION



1/ JE SUIS RECENSE(E) MAIS JE N'AI PAS ENCORE DE COMPTE

JE CLIQUE SUR Je suis recensé(e) mais je n'ai pas de compte



JE REÇOIS ALORS UN LIEN D'ACTIVATION DANS MA MESSAGERIE ET CHOISIS UN MOT DE PASSE

2/ JE NE SUIS PAS RECENSE(E)

JE CLIQUE SUR Je ne suis pas recensé(e)

JE SUIS DIRIGÉ(E) SUR LE SITE DE RECENSEMENT DE SERVICE-PUBLIC.FR



J'EFFECTUE MON RECENSEMENT EN LIGNE OU BIEN JE M'INFORME DES DOCUMENTS NÉCESSAIRES AU RECENSEMENT AUPRÈS DE LA MAIRIE (SI DOMICILE EN FRANCE) OU AUPRÈS DES AUTORITÉS DIPLOMATIQUES (SI DOMICILE À L'ÉTRANGER)

3/ J'AI DÉJÀ UN COMPTE MAJDC.FR

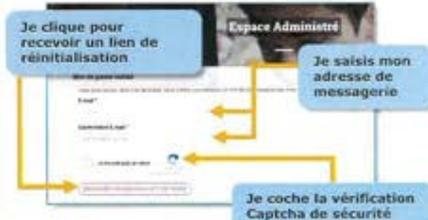
SUITE À MON INSCRIPTION, JE ME CONNECTE AVEC MON IDENTIFIANT ET MOT DE PASSE



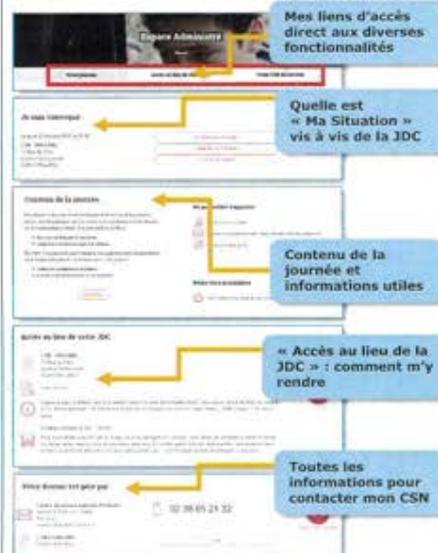
4/ J'AI OUBLIÉ MON MOT DE PASSE

JE CLIQUE SUR Mot de passe oublié ?

JE PEUX RÉINITIALISER MON MOT DE PASSE À PARTIR DU FORMULAIRE DE CONNEXION



COUP D'ŒIL SUR MON « ESPACE ADMINISTRÉ »



JE PEUX ÉGALEMENT RETROUVER DES ACTUALITÉS EN CLIQUANT SUR PLUS D'INFOS

Pour un meilleur fonctionnement et minimiser les coûts d'entretien du réseau d'assainissement.

Information importante concernant les fuites d'eau.

JETER LES LINGETTES DANS LES TOILETTES VOUS COÛTE CHER



LES LINGETTES DANS LES TOILETTES



Jetées dans les toilettes, les lingettes s'accumulent dans les canalisations, empêchant progressivement les eaux usées de s'écouler dans les égouts.

CONSEQUENCES

Le réseau se bouche petit à petit et les risques de débordement chez l'habitant se multiplient.

Les canalisations et les pompes de relèvement sont totalement obstruées par les lingettes.



LE CURAGE DU RÉSEAU

Une intervention d'urgence est alors nécessaire : un nettoyage haute-pression et une aspiration du réseau par une hydrocreuse sont réalisés ainsi qu'un nettoyage manuel des pompes par les agents d'exploitation.

Les lingettes sont récupérées pour être envoyées en décharge.

CONTRAIREMENT AUX IDÉES REÇUES, LES LINGETTES NE SONT NI RECYCLABLES NI BIODÉGRADABLES

APRÈS UTILISATION, JETEZ-LES À LA POUBELLE DANS VOTRE BAC À ORDURES MÉNAGÈRES !

TOUT SAVOIR SUR LA LOI WARSMANN

Depuis le 1^{er} juillet 2013, votre distributeur d'eau a l'obligation de vous avertir d'une **surconsommation anormale d'eau**, en cas de fuite sur votre réseau privatif. Il est tenu de vous avertir au plus tard à l'envoi de la facture.

Ce courrier est le point de départ du délai d'un mois qui vous est imparti pour :

- Localiser la fuite
- Réparer votre fuite
- Fournir la facture du plombier indiquant la localisation de la fuite et la réparation faite
- Faire votre demande de dégrèvement

Il vous indique votre droit de bénéficier du dispositif de dégrèvement ou de plafonnement de votre facture, si les conditions d'application sont respectées.

Loi WARSMANN : quelles conditions pour en profiter ?

Pour pouvoir profiter des avantages de la loi, vous devez remplir les quatre conditions suivantes :

- ✓ Vous devez être un **particulier**, et votre facture doit concerner un **local d'habitation**.
- ✓ La fuite d'eau responsable de votre surconsommation doit être située sur une canalisation d'eau potable privative non visible, donc après votre compteur d'eau.
- ✓ Dès que vous êtes informé de votre consommation anormale d'eau, et au plus tard dans le délai qui suit l'information du distributeur (1 **mois**), vous devez faire réparer la fuite par un **plombier professionnel**.
- ✓ Vous devez fournir dans le mois qui suit la réception de votre facture d'eau, la preuve de la réparation de la fuite ainsi que la localisation (facture, attestation...).

Qu'est-ce qu'une « consommation anormale d'eau » ?

Une consommation anormale doit excéder le double de votre consommation moyenne habituelle.

Et cette consommation moyenne est calculée sur les 3 dernières années de facturation d'eau de votre logement. En cas de dégrèvement, vous serez donc exonéré de l'excédent au-delà du double de votre consommation moyenne.

Combien de fois peut-on avoir recours à cette loi ?

Vous pouvez bénéficier du dégrèvement à chaque fois que votre surconsommation remplira les conditions requises. Aucune limite n'est fixée.

Quelles sont les fuites prises en compte pour bénéficier de cette loi ?

Cette loi s'applique aux fuites sur canalisation d'eau potable après compteur.

Sont exclues : les fuites dues à des équipements sanitaires (chasse d'eau), de chauffage, des appareils ménagers et leurs joints de raccord, piscine, système d'arrosage, surpresseurs, fosses septiques, tuyauteries visibles.

NE CONFONDONS PAS TOILETTES ET POUBELLES

LE BUCHE LES CANALISATIONS DE PUISE, CA CHEZ LES PAYSANS AU NIVAU DES POMPES DE LA STATION D'ÉPURATION, C'EST PUNISSABLE

Veillez à mettre une poubelle à proximité des WC

Merci de votre compréhension



ZONE DE DISTRIBUTION : PRUNIER

Conclusion sanitaire

2023

L'eau distribuée est de bonne qualité bactériologique et physico-chimique. Elle peut être consommée par tous.

Indicateur global de qualité

A	A : Eau de très bonne qualité
	B : Eau de qualité convenable
	C : Eau de qualité insuffisante
	D : Eau de mauvaise qualité
Indicateur 2022 : C	

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : FORAGE F1. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 1 commune (PRUNIER), soit 506 personnes. Le responsable des installations est : « MAIRIE DE PRUNIER ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « MAIRIE DE PRUNIER » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 16
Conformité : 100 %
Valeur maxi : 0 n/100 ml
Années prises en compte : 2022, 2023

NITRATES

A

Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 8
Valeur moyenne : 27,4 mg/L
Valeur maxi : 28 mg/L

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

A

Bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 11
Conformité : 100 %
Nombre de substances recherchées : 175
Valeur maxi : 0,1 microgramme/L (atrazine déséthyl désisopropyl)

FLUOR

A

Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : 1
Valeur moyenne : 0,1 mg/L
Valeur maxi : 0,1 mg/L

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ

Eau très dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 2
Valeur moyenne : 31 °F
Valeur maxi : 31,7 °F

Quelques conseils

ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

MAUVAIS GOÛT



Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.

CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

FLUOR



Lorsque la concentration en fluor dans l'eau est faible, un apport complémentaire en fluor peut être recommandé pour la prévention de la carie dentaire. Demandez conseil à votre médecin ou votre dentiste.

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 06/04/2024

L01 036000358

L'ARS Centre-Val de Loire est chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. Ce contrôle est assuré régulièrement au niveau des ressources, de la production et de la distribution. Le service d'eau reste responsable de la qualité de l'eau distribuée et de sa surveillance. L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité.

ÉCOLE PRIMAIRE

Pour l'année scolaire 2024, nous avons travaillé autour du thème « **L'art dans tous ses états** ». Dans ce cadre, les élèves des différentes classes ont pu participer à différents projets en lien avec le thème.

- **Fin d'année scolaire 2023 et spectacle de Noël :**

En fin d'année dernière, les élèves de l'école ont pu assister à une représentation de marionnettes « ART DADA » et se familiariser avec quelques peintres célèbres et leurs œuvres. Ce spectacle était financé par la coopérative scolaire et proposé par la troupe Billenbois. Fin décembre, en partenariat avec l'Association des parents d'élèves, les enfants de l'école ont présenté un spectacle aux familles.



- **A la découverte de différents lieux de culture :**

Dans le cadre de leur projet annuel les différentes classes ont pu assister à une projection au cinéma **Les Elysées à Issoudun (La baleine et l'escargote pour les maternelles et Léo sur la vie de Léonard de Vinci pour les classes élémentaires).**

Les élèves ont visité le Musée de l'Hospice Saint Roch d'Issoudun et ils ont bénéficié de différents ateliers autour de la sculpture et de l'argile.



Au mois de mai, la classe de Cm1 Cm2 est allée au **MUPOP** (Musée des Musiques Populaires) à Montluçon. Une belle découverte des instruments de musique et courants musicaux !



Au mois de juin, la classe maternelle s'est rendue au **musée de la chemiserie et de l'élégance masculine à Argenton-sur-Creuse**. Nous avons commencé par visiter le musée. Les enfants ont pu visiter l'atelier, écouter le bruit des machines, découvrir le style vestimentaire du XIXe siècle et créer une grande chemise en atelier.



○ Une année sportive dans le cadre des jeux olympiques et paralympiques :

Au cours de l'année de nombreuses activités sportives ont été proposées aux différents élèves de l'école. **Des ateliers de motricité** pour les maternelles et **un cycle d'initiation au rugby** par deux éducateurs du Rugby Club Issoldunois pour les élèves des classes élémentaires. La classe de CP CE1 CE2 a également participé à la journée de rencontres sportives en juin 2024. Les élèves de CM1 CM2 ont pu bénéficier d'une animation par les bénévoles de l'**Association la Route en Toute Sécurité 36** (une partie théorique en classe et des parcours dans la cour pour intérioriser les règles de sécurité qui s'appliquent aux cyclistes).



○ **Se préparer tranquillement au collège :**

Le 13 juin 2024, les élèves de Cm1 Cm2 ont visité le **collège Diderot à Issoudun**. Visite guidée, ateliers : scientifique, artistique, animation sportive et représentation théâtrale, leur ont permis de se familiariser avec leur futur établissement scolaire.



Le 7 juin 2024 à l'Hôtel du Département, Agathe, élève de Cm2, a été récompensée pour son parcours (9^{ème} sur 1939 inscrits) au **Rallye de l'orthographe** organisé par l'Uddeni. L'occasion de recevoir un diplôme, des cadeaux et un bon d'achat culturel remis par la municipalité de Pruniers.



○ **Fin d'année scolaire :**

Comme chaque année, en fin d'année scolaire, les différentes classes se sont réunies pour proposer un spectacle de fin d'année autour des arts et de l'esprit sportif. Les enfants et leurs familles ont également pu participer à une kermesse proposée grâce à l'investissement des parents d'élèves. Merci à eux !





VIES ASSOCIATIVES

ASSOCIATION FAMILLES RURALES

Votre association FAMILLES RURALES DE PRUNIERES a connu une saison pleine avec une nouvelle manifestation dans son calendrier, les « puces des couturières ». Ce ne sont pas moins de 8 manifestations qui furent organisées plus nos 4 clubs. Nos ateliers informatiques et notre RURALINETTE sont aussi plus que jamais d'actualité.

Nous vous donnons rendez-vous en 2025 :

- le 15 juin pour nos "puces des couturières »
- le 2 juillet pour notre repas intergénération
- le 14 septembre pour la brocante
- le 5 octobre pour notre bourse aux jouets
- le 15 novembre pour la choucroute
- le 3 décembre pour le repas des adhérents
- le 7 décembre pour un marché de Noël

Nous vous souhaitons une bonne année, de la santé et de bons moments de partage.

Le bureau de l'association.

ASSOCIATION SAINT-BLAISE DE PRUNIERES

Le bureau de l'Association de la Saint-Blaise a été renouvelé en avril 2024.

Le nouveau bureau se compose de

- Véronique BEAURIOT, Présidente
- Christophe TIRLOREAU, Vice-Président
- Fanny ROBIN, Trésorière
- Eugénie VIOMESNIL, Trésorière-Adjointe,
- Sabrina TIRLOREAU, Secrétaire,
- Emmanuel PLISSON, Secrétaire-Adjoint.

Nous tenons à remercier Roland TORNAY, Raymond PLISSON et Jean-Pierre GABILLAT qui nous font confiance et nous apportent leur soutien pour la suite.

L'Association vous invite à venir très nombreux à leur premier dîner dansant qui se déroulera le 8 février prochain dans la salle des fêtes de PRUNIERES.

Tous les membres de l'Association vous souhaitent de très bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année 2025.

La Présidente
Véronique BEAURIOT

SOCIÉTÉ DES FÊTES DE PRUNIERES

Nos activités se poursuivent pour 2025 :

Club de loisirs : tous les 4^{ème} jeudi de chaque mois

Concours de belote : 23 Mars 2025

(celui de la fin d'année n'est pas encore programmé, il paraîtra dans le journal et sur affiche)

Goûter de Noël : Samedi 13 décembre 2025

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Le bureau de l'association.

ASSOCIATION CANTINE SCOLAIRE DE PRUNIER

Pour l'année 2024/2025, le bureau de la cantine a été modifié.

Il est maintenant composé de :

- Mathieu VAIDIE, Président,
- Fabrizio FRAND LARGIO, Vice-Président,
- Julien DIVERD, Trésorier,
- Frédéric LEGER, Trésorier-Adjoint,
- Fanny ROBIN, Secrétaire,
- Mélanie MIALOT, Secrétaire Adjointe.



Comme auparavant, nous travaillons avec les producteurs locaux (Boulangerie de Pruniers et Boucherie d'Ambrault) pour garantir aux enfants des produits de qualité et en accord avec la loi EGALIM.

Les repas sont confectionnés par Angélique ROSSIGNOL, elle est secondée par Myeko KAMEYA.

Tout le bureau de la cantine vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année 2025.

Le Bureau.

JEUNESSE SPORTIVE DE PRUNIER

Voilà c'est fini

On les a attendues depuis quelques années

A nous d'en profiter et de les partager...

La JSP se porte bien, une cinquantaine de licenciés, deux équipes, une en 4^{ème} division et une en Foot loisirs qui compte deux féminines en attendant d'autres. Un jeune arbitre qui a réussi sa formation et commencé de diriger ses premiers matchs.

Merci aux sponsors et donateurs lors de la distribution de nos calendriers.

Enfin, voilà c'est fini, le bureau actuel ne se représentera pas dans sa composition, toute personne intéressée peut déjà contacter le Président.

Bonnes fêtes de fin d'année.

Le Président,
Hervé BOUCHETAL.



ASSOCIATION SPORTIVE DE TENNIS DE TABLE

L'ASTT Pruniers a redémarré la saison 2024/2025 dans le nouveau complexe sportif, ce qui a favorisé une recrudescence importante de nouveaux licenciés jeunes et adultes, qui étoffe l'effectif à 26.

Nous avons mis en place une action pour le développement sportif auprès des jeunes pour la pratique du tennis de table, des interventions vont être effectuées avec l'école de Pruniers et encadrés par notre entraîneur diplômé d'état accompagné de 2 licenciés du club : Patrick RENARD et Bernard DUBOIS.

2 entraînements par semaine le lundi 19h/21h et mercredi 18h/21h

Bilan sportif: 3 équipes engagées en championnat départemental, 2 équipes ont accédé à un niveau supérieur : équipe 1 en pré-régional, équipe 2 en division 3, équipe 3 en division 6.

L'association sportive tennis de table remercie toutes les personnes présentes à notre dîner dansant et la générosité de la population pour ses dons lors de la distribution de nos calendriers.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et nous vous présentons tous nos meilleurs vœux pour l'année 2025.

Le Président,
Alain MIALOT.

Association des parents d'élèves de l'école de Pruniers : LES PETISSONS

Créée, pour tisser un lien entre grands et petits, familles, école et + !

L'association "les petissons" est composée de parents d'élèves bénévoles, qui œuvrent au mieux pour le bon déroulement des événements organisés tout au long de l'année scolaire.

La brocante le 8 septembre, vente de gâteaux et crêpes.

La fête de Noël le 20 décembre, un spectacle de magie est offert par l'association pour les enfants scolarisés à Pruniers et leurs familles.

Une vente de bulbes/ arbustes fin février

Le 8 mars prochain, le carnaval de l'école est organisé.

Le 4 juillet 2025, fête de l'école sur le thème de l'indépendance américaine avec kermesse, animations et spectacle des enfants.

L'association participe au mieux pour aider l'école en finançant 1 sortie scolaire par classe dans l'année, la SACEM, le goûter de Noël, l'achat de petits matériels (trottinettes, ballons...).

Il est important pour nous de continuer cette association et faire perdurer un maximum les activités. Tous ensemble nous avançons dans le même but : Aider notre école et permettre à nos enfants de s'épanouir et de grandir.



Watelier Sarah (Présidente APE)

RURAL ZIK

L'association Rural Zik a ponctué l'année 2024 de 3 événements musicaux de qualité et accessibles à toutes et tous.

Le 23 mars 2024, les amateurs de vin et de musique ont été gâtés car, pour la première fois, une dégustation de vin de Lort de Soulié a précédé le concert des Vieilles Sacoques dans le cadre de l'Hiver au Show.

Le 29 juin 2024, pour sa 12ème édition, le festival Rural Zik avait fait peau neuve avec une nouvelle configuration suite aux travaux réalisés au stade. La soirée a bien failli être gâchée par des orages mais c'était sans compter sur la présence d'environ 200 festivaliers venus réchauffer l'atmosphère et le cœur des artistes et des bénévoles de l'association.

Merci donc à tous ceux qui ont bravé les éléments pour venir applaudir One + One and the Cyclists, La Raymonde et Malabaaar. Nous tenons également à remercier pour leur soutien la Municipalité de Pruniers, la Communauté de Communes Champagne Boischauts, le Département de l'Indre, la Région Centre-Val de Loire, l'espace vin Chez Julie, Le Panier du Pêcheur, A2J, Aux 6 épis, Centr'imprim, Lort de Soulié et Les Vieilles Sacoques ainsi que, pour l'aide apportée à la promotion du festival, Emmanuel Plisson, Gaël Roger, Maxime Thidet et Daniel Boursin.

Pour clore la saison 2024, le 30 novembre, l'Hiver au Show a raisonné au son rock du groupe LesJACK.

Nous vous donnons rendez-vous pour la 13ème édition du festival Rural Zik, le 28 juin 2025, et pour d'autres événements à venir.

L'association Rural Zik vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.



CALENDRIER 2025

DATE	ORGANISATEUR	MANIFESTATION
10 Janvier	Commune de Pruniers	Les vœux – Salle polyvalente 18h30
8 Février	Société St Blaise	Dîner Dansant
8 Mars 23 Mars	Association les Petissons Société des Fêtes	Carnaval Concours de Belote
Avril		
Mai		
15 Juin 28 Juin	Association Familles Rurales Association Rural Zik	Puces des couturières Festival Rural Zik - au stade
2 Juillet 4 Juillet	Association Familles Rurales Ecole Primaire	Repas Inter générations Fête de Fin d'année
Aout		
14 Septembre	Association Familles Rurales	Brocante
5 Octobre 11 Octobre	Association Familles Rurales Asso Sportive Tennis Table	Bourse aux jouets et vêtements Dîner Dansant
15 Novembre	Association Familles Rurales	Dîner Dansant « Choucroute »
3 Décembre 7 Décembre 13 Décembre	Association Familles Rurales Association Familles Rurales Société des Fêtes	Repas Adhérents club Marché de Noël Goûter de Noël

**Les dates définitives des autres manifestations n'étant pas encore arrêtées,
C'est par voie d'affichage chez les commerçants que vous en serez informés**



**Le Panama
Sous la neige.**



*Le Maire de Pruniers
Et le conseil municipal vous souhaitent
de passer de bonnes fêtes
Et à l'occasion de la nouvelle année,
vous invitent à partager le verre de l'amitié
le vendredi 10 janvier 2025 à 18h30
à la salle polyvalente.*

PHOTOS : réalisées par nos soins, bénévoles et internet.
REDACTION : commission déléguée à la dépêche
SIEGE SOCIAL : Mairie de Pruniers 36120
IMPRESSION : Centr'imprim